



DÉPARTEMENT DU
DOUBS

ARRONDISSEMENT DE
BESANCON

CANTON D'ORNANS

COMMUNE DE TREPOT

25620 (INSEE 25569)

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 30 mars 2026

Délibération n° 9-2026

L'an deux-mil-vingt-six, **le lundi trente mars à 20 heures**, le Conseil Municipal de la commune de TREPOT, s'est réuni à la salle du centre d'animation après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard MOUGIN, Maire.

Objet :

**Délégués au Syndicat
Intercommunal
Education 2000**

Etaient présent(e)s : MOUGIN Gérard, PROST Pierre, PERROT Nathalie, JUILLARD Mathieu, LATHELIER Marine, FOREST Aurore, FRANCESCETTI Jean-Pascal, LAUNAY Adeline, VANICAT Françoise, MICHEL Pascale, GUERRE Thomas, VIGOT Patrick, LOCATELLI François.

Absent(e)s excusé(e)s (sans procuration) :

Membres en exercice : 13

Membres présent(e)s : 13

Ayant pris part au vote : 13

Dont ayant donné procuration : /

Date de convocation :

24/03/2026

Date d'affichage :

24/03/2026

Il a été procédé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'une personne secrétaire pris dans le conseil, **FRANCESCETTI Jean-Pascal** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Président a déclaré la séance ouverte.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de désigner pour la durée du mandat :

Après délibération :

Le Maire et 4 délégués titulaires au Syndicat Intercommunal Education 2000.

Les délégués sont :

- PERROT Nathalie (2^{ème} adjointe)
- VANICAT Françoise
- LAUNAY Adeline
- FOREST Aurore

Voix Pour : 13

Voix Contre : 0

Abstentions : 0

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Maire, Gérard MOUGIN

